

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance régulière du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, du **18-04-2016**, 19hr00, au complexe municipal (2eme étage), 27, rue des Érables, sous la présidence de Monsieur Michel Lévesque, maire.
Étaient aussi présents :

Brisson	Clermont	Conseiller	Siège #01
Desjardins	Johanne	Conseillère	Siège #02
Grenier	Lise	Conseillère	Siège #03
Légaré	Richard	Conseiller	Siège #04
Gagnon	Claude	Conseiller	Siège #05
Girard	Catherine	Conseillère	Siège #06

Diane Cyr, Directrice-Général/Secrétaire-Trésorière, est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Michel Lévesque, maire, après avoir constaté que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Res : 2016-037

2.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Clermont Brisson, conseiller, et unanimement résolu que:
L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. : 2016-038

2.b PRÉSENTTION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIER 2015

Il est proposé par Clermont Brisson, conseiller, et unanimement résolu que :

Le dépôt des états financiers 2015 soit et est accepté;

Le rapport financier 2015 soit et est adopté tel que présenté par Madame Geneviève Arsenault, comptable agréée de la firme Mallette.

Adoptée à l'unanimité.

Rés. :2015-039

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 MARS 2016

Il est proposé par Catherine Girard, conseillère, et unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la séance régulière du 21 mars 2016 soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2016-040

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE 2016-43

Il est proposé par Claude Gagnon, conseiller, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste de correspondance 2016-04

Adoptée à l'unanimité.

Res : 2016-041

5. DÉPÔT DE LA LISTE CHÈQUES ET DÉBOURSÉS DIRECTS À ACCEPTER

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

D'accepter pour dépôt la liste de chèques de 4165 à 4208 et les déboursés directs de mars 2016.

Adoptée à l'unanimité

6. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION

Rés :2016-042

Il est proposé par Clermont Brisson, conseiller, et unanimement résolu que :

Avis de motion est par la présente donné que lors d'une séance subséquente sera déposé pour modification au règlement 09-129, dont l'objet est :

Imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal de la séance du 18-04-2016

Rés :2016-043

Il est proposé par Lise Grenier, conseillère, et unanimement résolu que :

Avis de motion est par la présente donné que lors d'une séance subséquente sera déposé pour adoption le règlement 2016-160, dont l'objet est :

La tarification des permis et certificats

Adoptée à l'unanimité

7. ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement à adopter

8. POUR INFORMATION

Taxes à recevoir au 2016-04-18

Arrérages 11 579\$ Courant 14 429\$ Non échue : 206 392\$ Total de 232 400 \$

9. AFFAIRES NOUVELLES

Res : 2016-044

a. Autorisation de paiement dans le cadre de la mise aux normes des instal. de l'eau potable

ATTENDU QUE : Des travaux sont présentement en cours pour la mise aux normes des installations d'eau potable municipales

ATTENDU QUE : Un emprunt temporaire a été contracté afin de pouvoir régler les dépenses liées à ces travaux et ce jusqu'à ce que soit obtenue le versement de la subvention allouée par les gouvernements

ATTENDU QUE : Il est convenu avec notre institution financière de ne procéder au décaissement que de manière graduelle, selon les besoins et ce dans le but d'éviter des frais d'intérêts inutiles

ATTENDU QUE : Nous avons en main la facture #9285 émise par HYGIPRO INC. concernant de la fourniture dans le cadre de la mise aux normes des installations d'eau potable au montant de six cent quarante-deux dollars et soixante et onze cents. (642.71\$)

ATTENDU QUE : Nous avons en main la facture #16979 émise par CONVERBIT INC. concernant de la fourniture dans le cadre de la mise aux normes des installations d'eau potable au montant de deux cent cinquante-cinq dollars et vingt-cinq cents. (255.25\$), *cette facture a été réglée et doit être remboursée à M. Richard Légaré*

Il est proposé par Johanne Desjardins, conseillère, et unanimement résolu que :

Madame Diane Cyr soit et est autorisée à signer pour approbation les avenants mentionnés au préambule ;

Les demandes de paiements relatives aux travaux de mise aux normes des installations d'eau potable soient et sont acceptées et que Mme Diane Cyr Directrice Générale soit et est autorisée à effectuer les paiements relatifs à celles-ci pour un montant total de huit cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-seize cents. (897.96\$)

Adoptée à l'unanimité

Res : 2016-045

b. Campagne Santé mentale

CONSIDÉRANT QUE : La Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête »

CONSIDÉRANT QUE : La population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

CONSIDÉRANT QUE : Les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

CONSIDÉRANT QUE : Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

CONSIDÉRANT QU' : Il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <etrebiendanssatete.ca>;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

Par conséquent, il est proposé par Richard Légaré, conseiller, et unanimement résolu de proclamer par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la Municipalité de Franquelin et d'inviter tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».

Adoptée à l'unanimité

Res : 2016-046

c. Retrait de la Municipalité de Franquelin du programme de soutien financier aux politiques familiales municipales

ATTENDU QUE : La Municipalité de Franquelin a été acceptée dans le cadre du programme de soutien financier aux politiques familiales municipale ;

ATTENDU QUE : Une somme de 10 500\$ lui a été allouée dans le cadre de ce programme ;

ATTENDU QUE : Ces argents ne doivent servir qu'à produire une politique et/ou un plan d'action

ATTENDU QUE : La Municipalité en est maintenant rendue à une autre étape dans ce dossier, soit la réalisation d'actions concrètes pouvant attirer les jeunes familles à venir s'établir ;

ATTENDU QUE : Nos efforts et actions sont présentement entièrement concentrées sur le recrutement de jeunes familles désirant s'établir à Franquelin et sur la mise en place de structures attrayantes pour ces mêmes familles.

Il est proposé par Lise Grenier, conseillère, et unanimement résolu que :

Madame Diane Cyr soit et est mandatée pour aviser le Ministère de la Famille, que la Municipalité de Franquelin ne se prévaut pas de la somme de 10 500\$ qui lui avait été accordée dans le cadre du programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Adoptée à l'unanimité

Res : 2016-047

11. PERIODE DE QUESTIONS

Les gens présents sont invités à poser leurs questions, Monsieur le maire, leur donne les réponses appropriées

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés : 2016-048

Il est proposé par Claude Gagnon, conseiller, et unanimement résolu que la séance soit et est levée à 20h02.

Michel Lévesque, Maire

Diane Cyr, Directrice-Générale/Sec.-Très.